



## Retraites : deuxième journée de mobilisation nationale le 31 janvier

Le gouvernement maintient son annonce de report de l'âge de la retraite à 64 ans, avec un allongement accéléré de la durée de cotisation (43 annuités dès 2027 au lieu de 2035, comme le prévoyait la loi Touraine).

Le rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR) l'indique clairement, **le système de retraites n'est pas en danger**. Il n'y a aucune urgence financière. Or, ce projet de réforme veut nous contraindre, à l'instar de l'ensemble des salariés de notre pays, à travailler plus, sans gagner plus à la retraite !

Toute la communauté douanière est concernée, y compris pour le service actif de la Surveillance car l'âge d'ouverture des droits à la retraite bonifiée est porté de 57 à 59 ans. La correction des anomalies proposée pour le service actif, obtenue au forceps après des années de lutte, ne doit pas masquer le recul inacceptable de l'âge de départ.

Les manifestations du 19 janvier ont été une réussite. Près de 2 millions de personnes ont manifesté leur opposition. Une majorité croissante de la population (3 français sur 4) refuse toujours la réforme sur les retraites et soutient fortement la mobilisation.

Nous savons qu'il faudra multiplier les actions pour obtenir le retrait de ce projet. **Ensemble, déterminés, c'est possible !**

L'unité gouvernementale se fragilise, ses soutiens s'effacent progressivement devant l'ampleur des contestations. Ainsi, le 31 janvier, soyons encore plus nombreux en grève et présents massivement dans les manifestations, auprès des salariés du public, du privé, des jeunes et des retraités.

**Douanières, Douaniers, le mardi 31 Janvier,  
vous êtes toutes et tous appelés  
à venir grossir les rangs de la mobilisation !**